



« Un petit coup de pouce qui fera du bien »

Nabila fait partie des 760 000 parents de collégiens dont la bourse va être revalorisée de 25 %, annonce aujourd'hui la ministre de l'Education.

PAR FLORENCE MÉRÉO

ENTRE LE FOOT et le théâtre, le cœur d'Adrian, 14 ans, a finalement penché pour les planches. « Pour les cours de théâtre, je paie 66 € par trimestre. Ce n'était pas possible d'ajouter le sport, même s'il voulait en faire », regrette Nabila, la maman du garçon scolarisé en 4^e dans le XVIII^e arrondissement de Paris.

Pour aider les parents à financer les activités scolaires et extrascolaires de leurs enfants, Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'Education nationale, va annoncer aujourd'hui une revalorisation des bourses des collégiens de 25 %. La mesure sera effective à la rentrée 2017 et concerne les 760 000 collégiens boursiers en France. « Cela ne sera pas révolutionnaire, mais c'est un petit coup de pouce qui fera du bien, concède Nabila, maman divorcée de trois enfants. Ça aidera notamment pour la cantine, qui me coûte entre 70 € et 80 € par trimestre. »

DE 21€ À 90€ SUPPLÉMENTAIRES

La bourse échelon 1 d'Adrian, d'un montant annuel de 84 €, va ainsi être augmentée de 21 €. Pour les bourses échelon 2 (231 € par an), ce sera 58 € de plus. Pour les échelons 3 (360 € par an), 90 € supplémentaires.

« L'arrivée au collège représente souvent un surcoût important pour les familles et l'un des moments du parcours où les inégalités se creusent », explique le ministère qui, par cette revalorisation, a suivi les recommandations du rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire » remis en mai 2015 par l'inspecteur général de l'Education nationale, Jean-Paul Dela-

hayé. « Cela fait partie d'une série d'étapes », reprend-on rue de Grenelle, en mettant en avant l'augmentation des fonds sociaux des établissements scolaires de 80 % et l'augmentation des bourses des lycéens de 10 % à la rentrée 2016. Pour cette dernière, « toute revalorisation est bonne à prendre, mais il reste du chemin à parcourir », pointe Chloé Deverly, porte-parole du syndicat lycéen Fidl. La lycéenne pense notamment à la problématique des « lycéens-étudiants » : « Il faudrait une bourse ciblée pour ces lycéens ayant choisi des filières de bac pro très spécifiques, souvent loin de chez eux, qui doivent parfois assumer un logement sans avoir les mêmes droits que les étudiants », décrypte-t-elle.

« On a tendance à penser que les dépenses sont faibles pour un collégien ou un lycéen, mais c'est l'inverse. Le cartable, les tenues de sport, les transports... tout cela monte vite. Et encore, je ne fais aucun abus, souffle Nabila. Il n'a, par exemple, pas de téléphone portable. »



LP/ARNAUD JOURNOS

Les collégiens bénéficiaires d'une bourse verront celle-ci augmenter à partir de la rentrée 2017.